

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE
DES JOURNALISTES DE LANGUE FRANÇAISE

No 97

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-
membres : 5 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10 - 3056)

Février 1970

De suite, tout de suite

Un abonné nous écrit : « Une association d'enseignants de Suisse romande vient d'adresser à ses membres une circulaire les priant de retourner *de suite* au comité une formule à remplir. Un des jeunes maîtres (secondaires, donc universitaires) à qui je montrais ce passage a eu cette réflexion : « Mais l'expression tend à être admise. Donc il ne vaut pas la peine de la pourchasser. » Cette mentalité est à mon avis inadmissible. Dans ce cas, nous accepterions toutes les locutions vicieuses, et cela risquerait d'aller fort loin ! » C'est aussi notre avis.

« De suite » signifie : sans interruption, l'un après l'autre. « Tout de suite » signifie : sans délai, sur-le-champ. Littéré est catégorique : il ne faut pas confondre les deux expressions. Thomas, dans son Dictionnaire des difficultés de la langue française, ne l'est pas moins, tout en notant : « Cette faute, qui est de celles qui passent pour « classer » définitivement ceux qui la commettent, se rencontre pourtant chez de bons écrivains. » En effet, Grevisse cite par exemple Stendhal, Châteaubriand, Flaubert, Gide, etc. Mais, comme disait Léon Savary, « ce n'est pas parce qu'un écrivain commet une faute qu'elle cesse d'en être une ». Il est vrai que les écrivains contribuent souvent à consacrer un usage. En l'occurrence, ce n'est pas le cas, puisque la distinction des deux tournures trouve encore aujourd'hui d'éminents défenseurs. Et c'est heureux, car la clarté et la précision de la langue française ont plus de valeur qu'un usage incontrôlé.

Droit d'asile

On a lu récemment ces titres dans la presse romande :

Un conseiller d'ambassade tchèque demande le *droit d'asile* à Berne.

Le gouvernement ivoirien accorde le *droit d'asile* au général Ojukwu.

Répetons que le droit d'asile appartient à l'Etat sollicité. Le réfugié, lui, demande l'asile. On lui accorde ou non l'asile.

« Elisabeth »

De l'A. F. P. (!) : « Le Saint-Siège a refusé son agrément à la nomination de Mme *Elisabeth Müller* au secrétariat de l'ambassade d'Allemagne fédérale »...

En français, on écrit : Elisabeth.

« Moyen-Orient »

Cette traduction servile de l'anglais *Middle-East* devrait être bannie de la prose française, qui a l'expression traditionnelle de Proche-Orient.

« Le point de la situation » (!)

Cette tournure absurde revient sans cesse dans nos journaux. « Faire le point » (expression issue du langage de la marine) signifie : déterminer la situation où l'on se trouve.

« Le point » contenant déjà la notion de situation, « le point de la situation » est une sorte de pléonasm.

« Coursiers »

Des chroniqueurs sportifs appellent parfois *coursiers* des skieurs ou des coureurs cyclistes...

Un coursier, c'est (dans le style soutenu) un beau cheval de bataille.

Le mot désigne aussi une personne chargée de faire les courses dans un hôtel ou une administration.

Saint

« L'incendie a détruit un tableau représentant la naissance de *Saint-Jean* », nous apprenait une dépêche A. T. S. de Locarno.

On écrit : Saint-Jean (localité), la Saint-Jean (fête), mais : la naissance de saint Jean.

Nous signalons à l'agence U. P. I. que M. Sternglass, professeur de physique à Pittsburgh, qui a fait des déclarations fracassantes sur les retombées radio-actives, n'est pas médecin et ne peut donc être appelé en français « le Dr Sternglass ».